



Novembre 2020-09

Informations municipales :

Cérémonie du 11 novembre :

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la Municipalité et l'Association des Anciens Combattants sont dans l'obligation de restreindre la manifestation du souvenir au Monument aux Morts et de reporter la remise des diplômes du travail à une date ultérieure.

Un dépôt de gerbe aura lieu au Monument uniquement en présence du président des Anciens Combattants, du Maire et du porte drapeau.

Covid-19 :

Les membres du CCAS sont à votre écoute si vous vous sentez vulnérable ou isolé en cette période de confinement.

Nous vous invitons à vous manifester auprès de la mairie pour figurer sur notre registre dédié aux personnes isolées.

En cas de besoin, n'hésitez pas à nous contacter au 02-35-39-91-15 (mairie) ou au 06-75-00-86-72 (Mme GOSSE Sandra).

Pour rappel, il y a toujours des masques en tissus disponibles en mairie, ainsi que quelques attestations de déplacement dérogatoire pour les personnes ne disposant pas de Smartphone ou d'imprimante.

Grippe aviaire :

Norville est concerné par l'arrêté ministériel du 23 octobre 2020 qualifiant le niveau de risque en matière d'influenza aviaire hautement pathogène. Des mesures de prévention ont été rendues obligatoires à savoir :

- Protection des élevages par un filet et réduction des parcours extérieurs
- Interdiction de rassemblement d'oiseaux (concours et expositions)
- Interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes
- Interdiction d'utilisation d'appelants

Une copie de cet arrêté est visible sur les panneaux d'affichage du village et sur le site internet « norville.fr ».

Le P'tit Journal 2020 / talents de Norvillais:

Vous avez une âme d'artiste pour la peinture, la sculpture... la passion de l'écriture, de la photographie..., le goût pour les activités manuelles ... et vous souhaitez les faire partager.

Cette année, le P'tit Journal vous propose de consacrer une rubrique « les talents des Norvillais » afin de vous faire connaître.

N'hésiter pas à vous manifester avant le 1^{er} décembre à la mairie. Nous sommes impatients de découvrir vos talents.

Vie Associative :

ANSL, sondage badminton :

L'association ANSL envisage la mise en place d'une nouvelle section sportive, le badminton en loisir. Un coach serait à votre disposition pour vous apprendre et vous conseiller. Deux terrains seraient à votre disposition le vendredi à partir de 17h. Cette activité s'adresserait aux personnes âgées de plus de 12 ans.

Merci de faire part de votre intérêt pour cette nouveauté en vous rapprochant de l'un des membres, via Facebook ou l'adresse mail « ansl76330@hotmail.com ».

Les Amis de l'école :

La vente de chocolats organisée par l'association « Les Amis de l'Ecole », en partenariat avec le magasin Réauté Chocolat de Montivilliers sera renouvelée cette année. Le bon de commande sera prochainement disponible en mairie et sur le site internet « norville.fr ». Le règlement se fera par chèque à l'ordre de l'Association des Amis de l'Ecole ou en espèces.

A contrario, la vente de sapins de Noël habituellement organisée par l'association n'est pas proposée cette année pour des raisons sanitaires.

Retrouvez toutes les informations communales sur
www.norville.fr